

CONTRAT DE SERVICES

IZI-collecte s.a.s. a conçu et exploite le site Internet www.izi-collecte.com (désigné ci-après comme « le Site Internet »).

Ce Site Internet est un outil permettant aux Membres Collecteurs :

- de publier leurs actions, activités et projets,
- de les accompagner dans la collecte de cotisations et de dons
- Générer un reçu fiscal de déductibilité du don lorsque le Membre Collecteur est une organisation habilitée, grâce à la création de base de données

Le Membre Collecteur après en avoir étudié les avantages et l'adéquation avec ses besoins, a souhaité bénéficier de cet outil au travers du Site Internet.

En votre qualité de Membre Collecteur, par votre inscription et l'accès à l'outil et aux Services fournis par le Site Internet, vous acceptez les conditions suivantes :

ARTICLE 1 - DEFINITIONS

Aux fins du Contrat, les termes suivants auront les significations indiquées ci-dessous. Certains autres termes sont définis dans d'autres clauses du Contrat et sont utilisés selon la signification qui leur est attribuée.

- **Service(s)** : s'entend des fonctionnalités offertes par le Site Internet et auxquelles le Membre Collecteur a souhaité avoir accès au titre du présent Contrat. Ces Services sont identifiés dans le Contrat.

- **Données** : toutes données, fichiers ou informations collectées par le Membre Collecteur dans le cadre des Services.

- **Membres** : Les Membres désignent indifféremment les Membres Collecteurs et Membres Donateurs :

- **Membre Collecteur** : toute association ou porteur de projet utilisant le Site Internet en vue de collecter des fonds, qu'elle qu'en soit la nature, cotisations ou dons

- **Membre Donateur** : toute personne physique ou morale utilisant le Site Internet notamment pour s'informer sur les Membres Collecteurs, communiquer avec un ou plusieurs Membres Collecteur et/ou pour participer à un Projet, verser des sommes d'argent à un ou plusieurs Membre(s) Collecteur(s)

- **Contrat** : désigne le présent document et ses éventuelles annexes, qui régissent la relation contractuelle entre IZI-collecte s.a.s. et chaque Membre Collecteur.

ARTICLE 2 - OBJET

Le présent Contrat a pour objet de définir les conditions dans lesquelles IZI-collecte s.a.s.:

- concède au Membre Collecteur un droit d'accès au Site Internet afin de bénéficier des Services,
- réalisera, sur devis préalablement accepté par les Parties, toute assistance technique, formation ou prestations annexes.

ARTICLE 3 - DUREE

Le Contrat prend effet dès sa date de validation en ligne par le Membre Collecteur pour une durée initiale maximum de 6 mois ou pour une durée autre définie par le Membre Collecteur mais ne pouvant dépasser 6 mois.

A l'issue de cette période initiale, le Contrat pourra être reconduit pour des périodes successives de 6 mois maximum, sur demande du Membre Collecteur et sous réserve d'acceptation de IZI-collecte s.a.s..

ARTICLE 4 - ENGAGEMENTS DES PARTIES

4.1 Utilisation du Site Internet et des Services

Le Membre Collecteur s'engage à utiliser le Site Internet et les Services de manière responsable avec respect et courtoisie à l'égard notamment des droits des autres Membres et utilisateurs du Site Internet.

A ce titre, le Membre Collecteur, en accédant au Site Internet et/ou en utilisant les Services s'interdit notamment de:

- télécharger vers le Site Internet, afficher, envoyer par courrier électronique ou transmettre par tout autre moyen, y compris dans les forums d'échanges :
 - un contenu illégal, préjudiciable, menaçant, injurieux, harcelant, délictuel, diffamatoire, vulgaire, obscène, contraire aux bonnes mœurs, portant atteinte à la vie privée d'une personne, odieux ou désobligeant ou choquant d'un point de vue racial, ethnique ou autre;
 - des éléments publicitaires ou promotionnels non sollicités ou non autorisés, des "imprimés publicitaires", des "informations mensongères", des "chaînes de lettres", ou toute autre forme de sollicitation;
 - tout élément contenant des virus logiciels ou autres codes, fichiers ou programmes informatiques conçus pour interrompre, détruire ou limiter la fonctionnalité de tout logiciel ou matériel informatique ou de tout équipement de télécommunication;
- perturber ou interrompre le Site Internet ou les serveurs ou réseaux connectés au Site Internet, ou enfreindre les exigences, procédures, règles ou réglementations des réseaux connectés au Site Internet;
- essayer de porter atteinte au service de tout utilisateur, Membre, hébergeur ou réseau, ce qui comprend, sans exhaustivité aucune, le fait d'exposer le site à un virus, de créer une saturation, d'inonder le serveur, de saturer la messagerie, le forum d'échanges ou encore de falsifier tout en-tête du paquet d'informations du protocole TCP/IP ou n'importe quelle partie des informations de l'en-tête figurant dans tout e-mail ou envoi du forum;
- accéder aux données qui ne sont pas destinées au Membre Collecteur ou entrer dans un serveur / un compte auquel le Membre Collecteur n'est pas autorisé à avoir accès;

- tenter de sonder, de scruter ou de tester la vulnérabilité d'un système ou d'un réseau, ou encore d'enfreindre les mesures de sécurité ou d'authentification sans en avoir reçu l'autorisation;
- usurper l'identité d'une autre personne;
- mener une activité ou inciter une tierce personne à mener une activité illégale ou toute autre activité qui porterait atteinte aux droits de IZI-collecte s.a.s., de ses fournisseurs, partenaires, Membres, de ses annonceurs ou de tout autre utilisateur;
- transmettre ou transférer (par quelque moyen que ce soit) des informations ou logiciels dérivés du Site Internet notamment à d'autres pays ou à certains ressortissants étrangers en violation d'une loi ou réglementation nationale ou internationale.

En envoyant des communications ou informations sur notre Site Internet, le Membre Collecteur autorise IZI-collecte s.a.s. à les publier, diffuser, adapter, modifier, divulguer, copier, breveter, afficher, vendre, transmettre ou utiliser partout dans le monde, par quelque moyen que ce soit et sans limitation de durée, sans versement d'indemnisation ou de rémunération quelconque. Quand cela s'avère nécessaire, IZI-collecte s.a.s. se réserve le droit de révéler à tout moment toute information annoncée par le Membre Collecteur ou fournie à IZI-collecte s.a.s. afin de satisfaire à une demande d'autorités.

Tout programme téléchargé ou obtenu par les soins du Membre Collecteur en utilisant le Site Internet relève de sa propre décision et est réalisé à ses risques et périls. Le Membre Collecteur est seul responsable de toute perte ou dommage comprenant notamment les dommages occasionnés à son système informatique ou les pertes de données. Ainsi, le Membre Collecteur est seul responsable des frais et des dommages engendrés par tout téléchargement ou obtenu autrement.

A tout moment et pour quelque raison que ce soit, IZI-collecte s.a.s. peut mettre en œuvre tout moyen permettant de mettre un terme, et ce, sans préavis, à l'utilisation du Site Internet ou à un quelconque des Services par le Membre Collecteur pour toute conduite violant ou susceptibles de violer les dispositions du présent Contrat, sans préjudice de tout dommage et intérêt que IZI-collecte s.a.s. se réserve le droit de réclamer.

4.2 Liens hypertextes

Toute création de liens vers le Site Internet, tout encadrement (framing) du Site Internet, flux d'informations type flux RSS est autorisé à condition qu'elle ne cause pas ou n'est pas susceptible de causer un préjudice, quel qu'il soit, à IZI-collecte s.a.s.. IZI-collecte s.a.s. se réserve le droit de (i) demander la suppression de tout lien vers le Site Internet qui n'aurait pas été, ou ne serait plus, autorisé et de (ii) demander des dommages et intérêts en réparation du préjudice subi de ce fait.

Le Site Internet contient des liens vers d'autres sites internet. IZI-collecte s.a.s. n'assume aucune responsabilité relativement au contenu des sites internet auxquels les internautes ont la possibilité d'accéder à partir de liens proposés sur le Site Internet. Le fait de proposer un lien vers un autre site internet, vers des prestataires, fournisseurs, partenaires ou Membres ne signifie pas pour autant que IZI-collecte s.a.s. approuve, recommande ou fasse de la publicité pour le site internet ou les activités, les produits ou les services de ce site internet.

La présence de liens actifs sur le Site Internet n'implique, en effet, de la part de IZI-collecte s.a.s. aucun contrôle ou approbation du contenu des sites internet en direction desquels ces

liens sont établis. IZI-collecte s.a.s. ne fournit de tels liens que pour le confort des utilisateurs et Membres et ne peut aucunement être responsable du contenu d'un quelconque site internet lié au Site Internet ni même des activités, produits ou services que le Membre Collecteur ou les Membres Donateurs peuvent souscrire auprès des Membres Collecteurs ou sociétés tierces.

IZI-collecte s.a.s. n'offre aucune garantie, qu'elle soit expresse ou légale, pour ce qui est notamment de l'exactitude, de la disponibilité, de la légalité, de la fiabilité ou de la validité de tout contenu sur n'importe quel autre site internet ou de la qualité de service offert par ces Membres ou sociétés tierces.

Le Membre Collecteur est responsable notamment de l'exactitude, de la disponibilité, de la légalité, de la fiabilité ou de la validité de tout contenu qu'il diffusera sur le Site Internet et garantit IZI-collecte s.a.s. à cet égard.

ARTICLE 5 - DESCRIPTION DES SERVICES

5.1. Le Membre Collecteur en s'inscrivant sur le Site Internet, pourra bénéficier des Services de publication suivants :

- Possibilité de créer, de personnaliser et de publier une page de collecte ;
- Possibilité de collecter les données nominatives de chaque Membre Donateur ayant souscrit à la collecte du Membre Collecteur,
- Possibilité de publier en ligne les reçus fiscaux de déductibilité du don lorsque le Membre Collecteur est une organisation habilitée

5.2. Par ailleurs, le Membre Collecteur bénéficiera d'un service monétique consistant en la collecte des cotisations et dons versés par les Membres Donateurs Internet aux Membres Collecteurs, par l'intermédiaire du porte-monnaie électronique Hipay, édité par la société HPME SA dont le siège est situé 19 rue des volontaires 1160 Auderghem - Belgique

Il est entendu entre les Parties qu'IZI-collecte s.a.s. fournit seulement un outil permettant la mise en relation entre le Membre Donateur et le Membre Collecteur et n'intervient dans cette collecte de fonds qu'en qualité d'intermédiaire technique et que les Membres Collecteur devront souscrire au service de la société HPME SA et en accepter les conditions d'utilisation.

La collecte de cotisations ou de fonds éventuel sera donc gérée directement entre le Membre Donateur et le Membre Collecteur, IZI-collecte s.a.s. n'assumant aucune responsabilité et ne donnant aucune garantie à cet égard, ce que le Membre Collecteur reconnaît expressément.

5.3. Il est précisé que IZI-collecte s.a.s. est autorisé à faire évoluer ces Services notamment en y apportant toute réduction, extension, amélioration et toute modification de quelque nature que ce soit au cours de l'exécution du présent Contrat. Ces Services ainsi modifiés seront mis en œuvre par IZI-collecte s.a.s.. Si ces Services modifiés ne conviennent plus au Membre Collecteur, celui-ci s'engage à en informer IZI-collecte s.a.s. dans les meilleurs délais afin que les Parties puissent se réunir et en débattre. Si le Membre Collecteur ne souhaite pas bénéficier de ces Services modifiés et que IZI-collecte s.a.s. ne peut pas les modifier davantage pour qu'ils satisfassent le Membre Collecteur, celui-ci pourra résilier le Contrat, par lettre recommandée avec avis de réception avec un préavis d'un mois et sans indemnités.

ARTICLE 6 - DROIT D'ACCES

IZI-collecte s.a.s. s'engage à mettre à la disposition du Membre Collecteur les droits d'accès au Site Internet utiles et nécessaires pour lui permettre de bénéficier des Services.

IZI-collecte s.a.s. ne fournit pas les matériels et logiciels nécessaires au Membre Collecteur pour accéder au réseau Internet. Toutefois, IZI-collecte s.a.s. pourra fournir au Membre Collecteur toute préconisation utile au regard du navigateur, des accessoires et compléments, afin que le Membre Collecteur bénéficie au mieux des Services, étant précisé que le Membre Collecteur reste seul responsable des moyens qu'il met en œuvre pour accéder au Site Internet.

Le droit d'accès et d'utilisation du Site Internet est concédé au Membre Collecteur pour la durée du présent Contrat, pour le monde entier, à titre non exclusif et non cessible. Ce droit est consenti au Membre Collecteur pour une utilisation pour ses propres besoins.

Le Membre Collecteur s'interdit notamment :

- toute modification du Site Internet ; étant entendu qu'il est autorisé à apporter toute modification qu'il juge utile à sa propre page de présentation figurant sur le Site Internet ;
- toute décompilation des éléments logiciels, totale ou partielle autrement que dans les conditions prévues par la loi ;
- toute commercialisation à des tiers de toute ou partie du Site Internet ou des Services.

IZI-collecte s.a.s. est autorisé à supprimer l'accès du Membre Collecteur au Site Internet si l'utilisation qu'il fait du Site Internet est ou est susceptibles d'être contraire aux dispositions du Contrat, contraire aux bonnes mœurs ou qu'elle met en danger la sécurité ou l'intégrité du Site Internet.

ARTICLE 7 - DONNEES DES MEMBRE DONATEURS

Le Membre Collecteur pourra télécharger régulièrement la base de données récapitulatives des Membres Donateurs ayant versés un don ou une cotisation au Membre Collecteur. Ces données seront accessibles sous un format compatible avec les principaux logiciels « tableurs ».

Le Membre Collecteur procédera à toutes les démarches et déclarations à sa charge notamment relatives aux déclarations fiscales de donations et celles relatives à la collecte et au traitement de données nominatives auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés.

ARTICLE 8 - CONDITIONS FINANCIERES

8.1 Les Services de publication

L'ensemble des Services de mise en place fournis par IZI-collecte s.a.s., comprenant l'accès et l'utilisation du Site Internet, seront facturés au Membre Collecteur conformément aux modalités financières figurant en **Annexe 1** du présent Contrat.

Pour ce qui est des prestations supplémentaires, il est convenu que IZI-collecte s.a.s. élaborera des devis au fur et à mesure des demandes du Membre Collecteur.

8.2 Le Service monétique

Le Membre Collecteur reçoit les sommes versées par les Membres Donateurs par l'intermédiaire du porte-monnaie électronique édité par la société HPME SA.

Aussi, IZI-collecte s.a.s. fournit un outil permettant la mise en relation entre les Membres Donateurs et le Membre Collecteur et intervient dans cette collecte de fonds qu'en qualité d'intermédiaire monétique.

Ce Service monétique est facturé au Membre Collecteur conformément aux modalités financières figurant en **Annexe 1** du présent Contrat.

8.3 Responsabilité

Le Membre Collecteur s'engage et garantit IZI-collecte s.a.s. qu'il est et reste seul responsable de toutes actions, réclamations et conséquences dommageables liées à cette collecte. En conséquence, le Membre Collecteur prendra à sa charge l'intégralité des demandes, actions, réclamations et/ou amendes qui pourraient être réclamées à IZI-collecte s.a.s..

ARTICLE 9 - RESILIATION

En cas de manquement par l'une ou l'autre des Parties à l'une de ses obligations, l'autre Partie sera autorisée, 30 jours après mise en demeure envoyée par lettre recommandée avec avis de réception, restée sans effet, ou immédiatement en cas de manquement non réparable, à mettre fin au Contrat, en tout ou partie, de plein droit, par simple envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception, nonobstant le droit de demander indemnisation du préjudice subi.

ARTICLE 10 - AUDIT

Le Membre Collecteur donne l'autorisation à IZI-collecte s.a.s. de réaliser un audit partiel ou complet de la collecte de fonds et de l'emploi de ces fonds par le Membre Collecteur.

IZI-collecte s.a.s. peut mettre en place cet audit financier, juridique, fiscal et/ou social du Membre Collecteur à tout moment dès la conclusion du présent contrat et pendant 24 mois après la clôture de la collecte en ligne ou des collectes concernées du Membre Collecteur.

Cet audit pourra être effectué par les soins, soit d'une équipe d'audit interne de IZI-collecte s.a.s., soit par un cabinet extérieur à celui-ci

IZI-collecte s.a.s. devra aviser le Membre Collecteur par écrit de son intention de faire procéder à un audit, moyennant le respect d'un préavis de quinze (15) jours ouvrés. En outre,

IZI-collecte s.a.s. devra notifier l'identité de la structure d'audit retenue lorsqu'il s'agit d'un cabinet extérieur, ainsi que la mission, le(s) lieu(x), les modalités et délai prévus pour réaliser l'audit.

Dans le cadre de ces audits, le Membre Collecteur s'engage à permettre l'accès des auditeurs à son (ses) site(s), à coopérer pleinement avec eux et à leur fournir toutes les informations nécessaires à l'exclusion expresse de tous les éléments sans lien direct avec le présent Contrat. Le Membre Collecteur s'engage à fournir aux auditeurs désignés par IZI-collecte s.a.s., les pièces et justificatifs bancaires, comptables et commerciaux de l'emploi des ressources, ainsi que toute évaluation de leurs impacts sociaux à leur disposition. De plus, le Membre Collecteur devra permettre aux auditeurs désignés d'accéder à toutes les installations et à toutes les informations qui seraient nécessaires au bon déroulement de l'audit.

Un exemplaire du rapport d'audit sera remis au Membre Collecteur dans le cas où IZI-collecte s.a.s. déciderait de s'en prévaloir.

Au cas où le rapport d'audit ferait apparaître un non-respect par le Membre Collecteur de ses obligations le Membre Collecteur prendra à sa charge tous les frais de l'audit.

De plus, au cas où le rapport d'audit ferait apparaître un non-respect non mineur des obligations du Membre Collecteur, notamment en termes d'emploi des fonds collectés par le Membre Collecteur qui ne serait pas conforme à ses engagements et déclarations publiés auprès des Membres donateurs, le Membre Collecteur s'engage à indemniser chaque Membre Donateur, notamment en remboursant à chacun des Membres Donateurs l'intégralité des fonds que chacun aura versé.

ARTICLE 11 - RESPONSABILITE

11.1 Fonctionnement du Service

Le Membre Collecteur reconnaît que IZI-collecte s.a.s. ne peut être responsable du fonctionnement (ou dysfonctionnement) des réseaux, liens, sites ou des points d'interconnexion entre le Site Internet et d'autres réseaux et/ou sites gérés par des tiers.

Le Membre Collecteur accepte et reconnaît que l'accès au Site Internet peut parfois être perturbé ou rendu impossible. IZI-collecte s.a.s. fera son possible pour entreprendre toute action qu'elle estimera appropriée afin d'éviter ou de remédier à de tels cas. Cependant, IZI-collecte s.a.s. ne peut pas garantir qu'ils ne se produiront pas et reste donc exonérée de responsabilité pour toute conséquence dommageable résultant de ou liée à de tels cas.

11.2 Limite de responsabilité

Il est convenu que la responsabilité de IZI-collecte s.a.s. au titre du présent Contrat est plafonnée à un montant correspondant au montant de la facturation intervenue et payée par le Membre Collecteur à IZI-collecte s.a.s. au titre des six (6) mois précédant le sinistre à l'origine de la mise en cause de la responsabilité de IZI-collecte s.a.s..

11.3 Respect des réglementations

Le Membre Collecteur s'engage à respecter les lois et réglementations applicables, et s'engage notamment à :

- ne pas recevoir de fonds de la part d'un mineur. Si le Membre Collecteur à connaissance du versement de fonds par un mineur, il devra immédiatement en avvertir IZI-collecte s.a.s..
- réaliser, en sa qualité de responsable de la collecte et du traitement de données nominative, toute les déclarations et démarches administrative nécessaires au vue du respect des réglementations relatives à la protection des données nominatives, notamment de réaliser une déclaration auprès de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés). De plus, le Membre Collecteur s'engage à ne pas collecter de données interdites ou sensibles, dans le cas contraire, il reste seul responsable de toutes les conséquences de tels collectes. De plus, le Membre Collecteur s'engage à permettre aux utilisateurs et Membres Donateurs d'exercer leur droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression concernant les données qui les concernent personnellement.
- respecter les règles de prospection,
- respecter ses engagements vis-à-vis des Membres Donateurs, notamment en termes d'emploi des fonds versés.
- compte tenu de sa qualité d'association, respecter tous les principes et toutes les limites imposées par la loi ou les réglementations qui lui sont applicables, dans l'utilisation du Site Internet et/ou de chaque Service.
- Ne pas porter atteinte aux droits de tiers. En particulier, pour tout autre élément relevant de la propriété intellectuelle chargée par le Membre Collecteur vers le Site Internet, le Membre Collecteur garantit IZI-collecte s.a.s. qu'il dispose de tous les droits utiles et nécessaires pour faire un tel chargement et pour en faire usage.

Le Membre Collecteur reste seul responsable du respect des lois et réglementations qui lui sont ainsi applicables et en garantit IZI-collecte s.a.s., qui ne pourra d'aucune manière être inquiété à ce sujet.

De plus, il est rappelé que le Membre Collecteur est seul responsable vis-à-vis des Membres Donateurs pour toutes les transactions réalisées et notamment en cas de fraude, vol ou usurpation d'identité d'un Membre Donateur. A ce titre, le Membre Collecteur s'engage à rembourser tout Membre Donateur qui aurait subi un préjudice notamment en cas d'absence de consentement dans le versement d'une cotisation ou d'un don du fait d'un acte illégal, quel qu'il soit, réalisé à son encontre par un tiers.

ARTICLE 12 - PROPRIETE INTELLECTUELLE

12.1 Signes distinctifs

Signes distinctifs du Membre Collecteur

Le Membre Collecteur pourra faire figurer ses signes distinctifs sur toute ou partie de ses pages du Site Internet.

IZI-collecte s.a.s. est autorisé par le Membre Collecteur à utiliser les signes distinctifs de ce dernier à titre de référence sur tout support notamment de nature promotionnelle.

Signes distinctifs de IZI-collecte s.a.s.

IZI-collecte s.a.s. possède une licence exclusive du nom de domaine et de la marque izi-collecte, ainsi que sur toutes les marques et logos qui en découlent.

Toutes les autres marques, logos, nom de produits, de service ou de Projet, toute dénomination sociale et tout autre signe distinctif apparaissant sur le Site Internet sont la propriété soit de IZI-collecte s.a.s. soit de ses prestataires, autres partenaires, fournisseurs ou autres Membres. Toute utilisation, de quelque manière que ce soit et pour quelque destination que ce soit, de toute ou partie de l'une ou plusieurs de ces marques est soumise à l'autorisation expresse de IZI-collecte s.a.s..

12.2 Le Site Internet

Le Site Internet contient des informations et des publicités qui sont protégées notamment par les droits de propriété intellectuelle, le droit des marques ou d'autres législations en vigueur. En particulier, le Site Internet est protégé par le droit d'auteur et par le droit des producteurs de bases de données. IZI-collecte s.a.s. ou ses prestataires ou fournisseurs sont seuls titulaires des droits d'auteur y afférent.

Sauf mention contraire, le Membre Collecteur n'est pas autorisé à télécharger, charger, copier, imprimer, afficher, exécuter, reproduire, publier, modifier, annuler, ajouter, donner une licence, poster, transmettre, ou encore distribuer tout ou partie des informations protégées par le droit de la propriété intellectuelle européen et/ou français (notamment les textes, vidéos, photos, images, sons, données) de ce Site Internet, sans l'accord spécifique préalable et écrit de IZI-collecte s.a.s.. Le Membre Collecteur s'interdit d'utiliser ces informations et publicités en tout ou partie pour quelque cause que ce soit, y compris pour créer, en intégralité ou en partie, des œuvres dérivés.

Pour ce qui concerne les photographies mises à sa disposition, le Membre Collecteur s'interdit de les utiliser autrement que pour sa page de collecte et en particulier s'interdit de l'utiliser en dehors du Site Internet.

Toute extraction ou réutilisation répétée et systématique de parties qualitativement ou quantitativement non substantielle du contenu du Site Internet est interdite, même à des fins privées, lorsque ces opérations excèdent les conditions d'utilisation normale du Site Internet.

12.3 Les pages du Membre Collecteur

Par sa souscription aux Services, le Membre Collecteur devra créer sa page de collecte et pourra y intégrer les informations et données de son choix, sous sa seule responsabilité.

Le Membre Collecteur garantit détenir tous les droits, notamment de propriété intellectuelle sur tous les éléments qu'il intégrera à sa page et reste, sauf disposition contraire, seul titulaire des droits de propriété intellectuelle sur ces éléments fournis par lui.

Les Parties conviennent que les pages créées par le Membre Collecteur grâce à l'outil permettant cette réalisation, ne relèvent pas de la protection du droit de la propriété intellectuelle et qu'en conséquence chaque Partie peut en user en toute liberté, sous réserve

toutefois de respecter les droits de chaque partie et notamment les droits détenus par le Membre Collecteur sur le contenu, ceux détenus par IZI-collecte s.a.s. sur le Site Internet et son contenu ainsi que sur l'outil permettant la création desdites pages.

A tout moment et pour quelque raison que ce soit, IZI-collecte s.a.s. peut mettre en œuvre tout moyen permettant de soit de supprimer les pages du Membre Collecteur, soit d'en bloquer l'accès au public, et ce, sans préavis, pour toute conduite violant ou susceptibles de violer les dispositions du présent Contrat ou des droits de tiers, sans préjudice de tout dommage et intérêt que IZI-collecte s.a.s. se réserve le droit de réclamer.

ARTICLE 13 - CONFIDENTIALITE

On entend par informations confidentielles (ci-après « Informations Confidentielles ») les secrets commerciaux, les méthodes et documents de l'une ou l'autre Partie transmis entre les elles dans le cadre du présent Contrat, y compris dans le cadre de l'utilisation des Services.

Toutefois, n'entrent pas dans le cadre des Informations Confidentielles, les informations qui étaient dans le domaine public ou qui y tombent sans que le bénéficiaire de ces informations ait commis de faute.

Chaque Partie s'engage à respecter le caractère confidentiel des Informations Confidentielles et à ne pas révéler ou laisser à la disposition de tiers, sans avoir obtenu l'accord préalable et écrit de l'autre Partie, sauf sur injonction d'un tribunal ou de toute autre autorité administrative.

Chacune des Parties s'engage à respecter les obligations résultant du présent article pendant toute la durée du Contrat ainsi que pendant les cinq années suivant son expiration.

ARTICLE 14 - FORCE MAJEURE

Aucune des Parties ne sera responsable au titre de l'inexécution de ses obligations contractuelles dans la mesure où celle-ci résulte d'un cas de force majeure tel que défini par le Code civil et la jurisprudence des Cours et les Tribunaux français. En outre, la force majeure ne libèrera de ses obligations contractuelles la Partie qui l'invoque que dans la mesure et pendant le temps où elle est empêchée de l'exécuter.

La Partie touchée par un cas de force majeure en avisera immédiatement l'autre Partie par fax ou par tout autre moyen, confirmé par lettre recommandée avec accusé de réception en produisant toutes justifications utiles. L'autre Partie se réserve le droit de vérifier et de contrôler la réalité des faits.

Dans le cas où l'événement qui donne lieu au cas de force majeure se prolonge pendant plus de trente jours consécutifs, les Parties engageront des discussions en vue d'adopter les mesures adéquates en fonction des circonstances. Si elles n'arrivaient pas à se mettre d'accord au terme d'un délai de 30 jours suivant la lettre recommandée notifiant le cas de force majeure prévue ci-avant, chaque Partie pourra résilier immédiatement et de plein droit tout ou partie du Contrat sans indemnités pour aucune des Parties.

ARTICLE 15 - DISPOSITIONS GENERALES

15.1 Sous traitance

Il est expressément convenu entre les Parties que IZI-collecte s.a.s. pourra librement sous-traiter tout ou partie de l'exécution du Contrat.

15.2 Cession

Le Contrat ne peut faire en aucun cas l'objet d'une cession totale ou partielle à titre onéreux ou gracieux par le Membre Collecteur, sans l'accord préalable et exprès de IZI-collecte s.a.s..

15.3 Non renonciation / Nullité

Le fait pour l'une des Parties de ne pas se prévaloir d'un manquement par l'une ou l'autre Partie, à l'une quelconque des obligations visées dans les présentes, ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.

Si une ou plusieurs stipulations du Contrat sont tenues pour non valides ou déclarées telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et portée.

15.4 Référence commerciale

IZI-collecte s.a.s. est autorisé à citer le Membre Collecteur en tant que client, Membre et utilisateur du Site Internet et des Services. IZI-collecte s.a.s. est autorisé à faire de la publicité et des communications commerciales avec comme référence la marque du Membre Collecteur.

15.5 Indépendance des Parties

Les Parties reconnaissent agir chacune pour leur propre compte comme des commerçants indépendants et ne seront pas considérées agent l'une de l'autre. Le Contrat ne constitue ni une association, ni une franchise, ni un mandat donné par l'une des Parties à l'autre. Aucune des Parties ne peut prendre un engagement au nom et pour le compte de l'autre Partie. En outre, chacune des Parties demeure seule responsable de ses actes, allégations, engagements, prestations, produits et personnels.

15.6 Tolérance

Les Parties conviennent réciproquement que le fait, pour l'une des Parties, de tolérer une situation, n'a pas pour effet d'accorder à l'autre Partie des droits acquis. De plus, une telle tolérance ne peut être interprétée comme une renonciation à faire valoir les droits en cause.

15.7 Election de domicile

Les parties font élection de domicile en leur siège social respectif.

15.8 Médiation

Les différends qui viendraient à se produire à propos de la validité, de l'interprétation, de l'exécution ou de l'inexécution, de l'interruption ou de la résiliation du présent Contrat, seront

soumis à la médiation conformément au règlement de médiation du Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP - 39, avenue F. D. Roosevelt– 75008 PARIS), règlement auquel les Parties déclarent adhérer.

Sauf accord contraire entre les Parties, la durée de la médiation sera fixée au maximum à deux mois suivant la lettre recommandée de l'une des Parties déclanchant l'application de la présente clause. A l'issue de cette durée, si les Parties n'ont pas trouvé un accord permettant de solutionner leur différend, chaque Partie reprend sa liberté d'action.

15.9 Loi applicable / Attribution de juridiction

Le présent Contrat est régi par le droit français.

EN CAS D'ECHEC DE LA MEDIATION PREVUE CI-AVANT, EN CAS DE LITIGE SURVENANT DANS L'EXECUTION OU L'INTERPRETATION DU CONTRAT, COMPETENCE EXPRESSE EST ATTRIBUEE AU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS, NONOBTANT PLURALITE DE DEFENDEURS APPEL EN GARANTIE, MEME POUR LES PROCEDURES D'URGENCE OU LES PROCEDURES CONSERVATOIRES EN REFERE OU PAR REQUETE.

15.10 Liste des Annexes

Le présent Contrat est composé de l'Annexe suivante :

- Annexe 1 : Conditions financières

ANNEXE 1 : Conditions Financières

Le service de publication de leurs actions, activités et projets est fournis aux Membres Collecteurs, dans les conditions financières suivantes :

Il n'y a ni frais d'inscription, ni loyer d'hébergement mais chaque transaction est facturée 0,95 € T.T.C., qui se répartissent ainsi :

- 0,70 € T.T.C. de traitement des flux financiers de la transaction entre le Membre Collecteur et le Membre Utilisateur, et de reversement au Membre Collecteur des fonds.

- 0,25 € T.T.C. de services de publication en ligne et de traitement administratif du reçu fiscal.